

**Liste des Délibérations du Conseil municipal
Séance du 13 mars 2023**

Présidé par Joseph THEBAULT, Maire

PRESENTS : Régine LEFEUVRE, Jean-Paul RONSIN, Michel HALOUX, Betty GAYVRAMA, Nicolas AUBIN, Sébastien GOUDARD, Adjoint. Annick VIVIEN, Raymond BLOUET, Philippe MACOUIN, Mylène MENARD, Caroline COPPENS, Flavie ANNE, David LE LARGE, Mathieu LEVILLAIN, Christine PERTUISEL, Fabien GRIGNON, Pierre PIRON.

EXCUSES ET PROCURATIONS : Elisabeth ABADIE à Jean-Paul RONSIN, Sophie RABORY à Régine LEFEUVRE, Agnès GODREUIL, Jean RONSIN à Raymond BLOUET, Francine RABINIAUX à Annick VIVIEN, Chrystel CAULET à Caroline COPPENS, Mélynda HASSOUNA à Betty GAYVRAMA, Nicolas VOLLE à Joseph THEBAULT, Mathias JOLY à Fabien GRIGNON.

SECRETAIRE DE SEANCE : Jean-Paul RONSIN

Présents : 18 Absents : 9 - Procurations : 8 Votants : 26

A défaut de précision, les délibérations sont votées à l'unanimité.

❖ **INSTANCES MUNICIPALES**

PROCES-VERBAL du 13 février 2023 : arrêté.

DELEGATIONS D'ATTRIBUTIONS AU MAIRE

Le conseil municipal modifie la délibération du 15 juin 2020 relative aux délégations attribuées au maire. La modification concerne les procédures contentieuses qui peuvent se solder ou être évitées par une transaction. La condition de montant est supprimée.

MODIFICATION des COMMISSIONS MUNICIPALES

Prenant en compte des demandes de conseillers municipaux, la composition de certaines commissions municipales est actualisée.

❖ **FINANCES**

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023

Le Débat d'Orientations Budgétaires intervient dans les 2 mois qui précèdent le vote du budget, prévu le lundi 3 avril. Examiné en commission « Finances » le 27 février, le rapport d'orientations budgétaires est présenté par Michel HALOUX, Adjoint aux Finances.

PACTE FINANCIER FISCAL : ACTUALISATION DES AC 2022

Le pacte financier et fiscal entre Montfort Communauté et ses 8 communes prévoit dorénavant de répartir le coût du service commun « autorisations droit des sols » (urbanisme) en minorant les attributions de compensation, plutôt que de refacturer le coût du service. Le conseil municipal valide les montants 2022 établis par la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT). Pour Bédée, l'AC 2022 est de 210 457 €, avec une contribution au coût du service ADS de 13 146 €.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Régine LEFEUVRE, Adjointe à la vie associative, présente les propositions de subventions aux associations examinées en commission le 28 février. Le conseil municipal les valide (ci-contre). *Les élus membres de bureaux d'associations n'ont pas pris part au vote de la subvention votée à l'association dont ils font partie.*

❖ **URBANISME – FONCIER** (Joseph THEBAULT, Maire)

DROIT DE PREEMPTION

Le Conseil Municipal renonce à exercer le droit de préemption urbain sur la cession :

- des parcelles situées 2-4 rue de Dinan (217m²),
- des parcelles 2 rue de St-Brieuc (363 m²).

PROMESSE DE VENTE - LOTISSEMENT de la BASTILLE

Le Conseil Municipal valide la promesse de vente du lot G3 (surface de 251 m²) au prix de 62750 €.

CONVENTION DE SERVITUDE

Le Conseil Municipal valide une convention de servitude avec ENEDIS pour le passage d'une ligne électrique enfouie au Margat.

INFORMATIONS

- Montfort Communauté ; financement de la salle de sports, reportage de TV Rennes (30 ans), Relais du 14/05, Gens du voyage
- Chantier de démolition - rue de Rennes
- Circulation difficile aux abords de l'école élémentaire ; certains comportements d'automobilistes sont verbalisables
- « Voisins vigilants » : quartier de la Grande Boucle intéressé.

SUBVENTIONS 2023

Sports	
US BEDEE PLEUMELEUC FOOTBALL	3 490,00€
BROCELI'HAND CLUB	1 850,00€
PLEUMELEUC BEDEE BASKET	1 680,00€
ASPB VOLLEY	533,00€
TENNIS CLUB LA VAUNOISE	1 019,00€
*TENNIS CLUB LA VAUNOISE - OPEN	400,00€
PHENIX BASEBALL	751,00€
MAHA WITTAYALAI (BOXE THAI)	504,00€
BEDEE TOUT TERRAIN	68,00€
*BEDEE TOUT TERRAIN - CROSS	500,00€
BEDEE GYM	703,00€
YOGA BEDEE PLEUMELEUC	676,00€
AMERICAN DREAM 35	189,00€
AMICALE DES PALETISTES	266,00€
BEDEE PETANQUE	418,00€
TOTAL	13 047,00€

Associations Communales	
FA SI LA MUSIQUE	158,00€
SAL TIMBREIZH	399,00€
UNION COLOMBOPHILE	175,00€
BEDEECOD	158,00€
APE ECOLES PUBLIQUES	500,00€
APE ST MICHEL	500,00€
BEDEE 2000 FETE DE L'ÉTÉ et marché de noel	2 014,00€
*BEDEE 2000 - feu d'artifice	3 800,00€
KAWRAL SAMPARA	314,00€

Associations Communales - Suite	
LE CHANTIER animations scolaires	1 000,00€
*LE CHANTIER - PRE EN BULLE	1 000,00€
UNC	315,00€
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	1 492,00€
TOTAL	11 825,00€

Associations Hors-Commune	
EV'DANSE	114,00€
BROCELIAND' ESCRIME	194,00€
JUDO CLUB MONTFORT	102,00€
OUTILS EN MAIN	176,00€
FAMILLE RURALE (cours de DESSIN)	158,00€
LUDOTHEQUE 1001 JEUX	144,00€
REBOND 35	450,00€
TOTAL	1 338,00 €

Bourse et prix	
Maisons Fleuries concours communal	1 000,00€

Collèges - Subvention pour un séjour linguistique :	
Collège Saint Louis Marie	30 €/ élève
Collège Louis Guilloux	30 €/ élève
Collège Evariste Galois	30 €/ élève
<i>(versée aux familles de BEDEE qui auront formulé une demande)</i>	